

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 6 mai 2021 modifiant l'arrêté du 6 avril 2021 autorisant au titre de l'année 2021 des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements

NOR : ESRH2113859A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 6 mai 2021, l'arrêté du 6 avril 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, des recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements est modifié ainsi qu'il suit :

I. – Au deuxième alinéa, le nombre « 29 » est remplacé par le nombre « 30 ».

II. – Le tableau annexé audit arrêté est complété par la mention :

Etablissements	Nombre de postes offerts
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2	1